

Saint-Projet, Saint Eloi Notre colère ne doit pas être d'un seul jour

Editant ce bulletin à Bordeaux, nous ne pouvons ignorer l'émission *Les infiltrés* de France 2 il y a quelques jours déjà.

On y voit un groupe, Dies Irae (« *Jour de colère* »), développant sa stratégie raciste et fascistoïde. On y voit les liens de sympathie, voire plus, avec l'église catholique traditionaliste installée au coeur de la vieille ville (dans l'église Saint-Eloi) et fondatrice d'une école privée hors contrat (Saint-Projet).

Chacun peut constater que derrière la banalisation de ces idéologies dans le discours du Front national, comme dans la logique de la politique Besson-Sarkozy, peuvent prospérer des groupes se préparant à d'autres échéances pour en finir avec « la démocratie moderne », avec y compris formation paramilitaire encadrée par des militaires de carrière.

Il a donc fallu qu'une émission de grande écoute fasse entendre les propos racistes, antisémites, islamophobes, misogynes, d'enfants comme de parents, avec le regard amical du prêtre, ou que l'on assiste à un cours pétainiste d'un prof d'histoire bénévole en retraite, pour que la bonne ville de Bordeaux semble se réveiller, car chacun y va de sa surprise outragée.

Il nous faut donc rappeler que ce nid ne s'est pas construit dans la clandestinité.

L'église Saint Eloi, qui ne servait plus que comme dépôt d'archives mais n'avait pas été « déconsacrée », a été attribuée à la Fraternité Saint Pie X par la municipalité Juppé en échange de travaux de réfection, et malgré une (timide) protestation de l'archevêché. L'abbé Laguérie n'était pourtant pas un inconnu : il avait été le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris ! Depuis, le Vatican a benoïtement réintégré dans son giron ces gens que l'on nous présente comme de simples nostalgiques de la messe en latin, et le Cardinal Ricard archevêque de Bordeaux a dû avaler son chapeau.

L'école Saint-Projet que la même bande a créée a bénéficié de toutes les autorisations sans difficulté, Mairie comme Inspection Académique expliquant que la législation leur interdisait d'être plus regardantes. Ce n'est qu'au bout de trois ans de fonctionnement que cette école a reçu une mission d'inspection de l'Education nationale, qui aurait fait des « observations » dont il ne nous a pudiquement rien été dit.

L'ensemble des organisations démocratiques ne peuvent se contenter de dire qu'elles avaient tiré la sonnette d'alarme en son temps (ce qui est vrai) et dire qu'il leur faut faire confiance à la Justice de notre pays. La lutte contre cette extrême droite dure consciencieuse et organisée doit être déterminée, de longue durée, unitaire. L'UJFP entend y prendre toute sa place.

André Rosevègue, co-président de l'UJFP
17 mai 2010

SOMMAIRE

p.1 Colère contre l'extrême-droite

p.2 Libérez Ameer Makhoul

p.2-3 Demande aux réfugiés palestiniens

p.4 « Jcall » appelle à la raison : quelle raison ?

p.5 - Faire barrage à l'entrée d'Israël dans l'OCDE - Qui sommes nous ?

p.6 Ida Grinspan, ancienne déportée censurée

p.6-7 Expulsion d'un enfant polyhandicapé

p.7 Solidarité avec les habitants de Hanul

p.8 Université d'été du CRID

UJFP expression

Libérez Ameer Makhoul

Comme beaucoup d'associations françaises nous avons eu de nombreuses occasions de rencontrer et de militer avec ce militant exemplaire et inflexible sur les droits humains et les droits des citoyens palestiniens d'Israël.

Son arrestation intervient à un moment où le gouvernement israélien entend étouffer l'activité de toute ONG osant critiquer sa politique par une série de mesures administratives et fiscales. Depuis l'offensive sur Gaza où de très nombreux palestiniens manifestant leur solidarité avec Gaza avaient été arrêtés, emprisonnés, ou assignés à résidence, comme avec les enquêtes harcelantes effectuées sur des associations comme Nouveau Profil, force est de constater que la situation des militants anticolonialistes en Israël a empiré, rendant de moins en moins crédible le caractère « démocratique interne » d'Israël. Le silence de la « communauté internationale », et pire, l'encouragement que représente pour le gouvernement Nétanyahou la décision d'admettre Israël comme membre de l'OCDE sont un nouveau coup porté à la défense des droits humains. Or nous le savons bien, il n'y aura pas de paix au Proche Orient sans que soient pleinement reconnus les droits des Palestiniens, qu'ils soient aujourd'hui en Israël, en Cisjordanie, à Gaza, ou qu'ils soient réfugiés à l'étranger et luttent pour faire respecter leur droit au retour.

C'est grâce à des militants comme Ameer Makhoul et des associations comme celles qu'il préside que l'on peut espérer qu'un jour une paix durable s'établisse entre Israéliens et Palestiniens.

L'UJFP assure le camarade Ameer Makhoul de son amitié et de sa pleine solidarité. L'UJFP attend du Ministre des affaires étrangères français qu'il réponde à l'appel de la Plateforme des ONG pour la Palestine dont elle est membre, et qu'il intervienne pour la libération immédiate d'Ameer Makhoul.

Bureau national de l'UJFP, 13 mai 2010

Demande aux réfugiés palestiniens

Réfugiés palestiniens, vous mes sœurs et mes frères, nous sommes le 15 mai, le jour de la Naqba, je vous fais une demande ; une demande du fond du cœur d'un fils d'occupant, occupant lui-même, à ceux qui paient le prix de l'occupation.

Non, je ne vous demande pas de pardonner l'occupation, ni la destruction ni les expulsions de la Naqba de 1948. Je ne peux pas attendre le pardon pour ces horreurs, pas dans le sens de ce qu'est un vrai pardon, le sens religieux ou spirituel. Et puisque, en vérité, ce pardon ne viendra pas, la réconciliation israélo-palestinienne ne peut venir que d'un accord politique et culturel, qui nous permettra d'arrêter les tueries et la peur mutuelle (ce qui ne veut pas dire symétrique, parce qu'il n'existe aucune symétrie entre les deux parties). Le pardon au sens religieux est, donc, d'une autre dimension, une dimension irréelle, utopique au dernier degré. C'est peut-être une idée platonicienne ou un principe final qui nous indique la direction que nous devons poursuivre sans l'atteindre jamais.

Aussi ma demande est-elle modeste, et j'espère que vous pourrez y agréer car, sans cela, je ne serai plus capable de continuer à espérer et à croire qu'il est possible de vivre sur cette terre. Et quand je dis « vivre », je veux dire une vraie vie, au sens plein – de cette terre, parler la langue, connaître l'histoire, et pas juste la conquérir, raconter un mythe, y avoir peur, et désirer aller ailleurs, sur une autre terre, dès que l'opportunité se présentera, de fuir à l'étranger (toujours vers l'ouest) dès que possible.

Ma demande est donc que vous persistiez, que vous n'abandonniez pas votre droit au retour. C'est un peu étrange, parce que, qui suis-je pour vous demander d'insister sur vos droits à vous, le droit fondamental d'un peuple chassé de sa terre et de sa maison ? Malgré ça, malgré l'absurdité et la maladresse de cette demande, malgré qu'il se puisse qu'elle soit un piège, j'y insiste. S'il vous plaît, que ni vous, ni vos enfants ne renoncent au droit au retour. Pas seulement pour vous, mais aussi pour moi. Comprenez-vous ? Si vous renonciez à ce droit, toute chance d'une vie juste sur cette terre serait perdue et je serais condamné à la vie honteuse d'un occupant éternel, armé de la plante des pieds aux tréfonds de l'âme, et toujours effrayé, comme tous les colonisateurs. Des choses dangereuses pourraient nous arriver à nous Israéliens, je pense, s'il vous arrivait, à vous les réfugiés palestiniens, de renoncer à votre droit au retour. Si ce jour arrive, ce jour où vous renoncerez à votre droit au retour, ceux qui détestent les Juifs pourront fêter leur victoire finale. Quand les Juifs

UJFP expression

d'Israël seront vus pour toujours comme des conquérants et des porteurs de malheur, ceux qui détestent les Juifs auront la preuve qu'ils avaient eu raison de les accuser d'être des humains fondamentalement malfaisants. Notre humanité dépend de votre droit au retour. Le jour où nous vous avons chassés de votre terre, vous en avez emmené une part dans vos bagages. Ce n'est qu'avec votre retour que nous pourrions la retrouver. On ne peut plus continuer ainsi, avec une humanité appauvrie. Je ne dis pas que toute humanité nous a quittés, mais, vous le savez, ici nous restent avant tout la vulgarité, la prétention, le militarisme et la peur. Oui nous avons beaucoup de belles choses, mais de l'humanité en tant que telle, l'occupant ne peut même pas en rêver. Pourtant, ce rêve pourrait devenir possible, une vie de coopération avec vous sur cette terre partagée, un rêve beau et émouvant.

Dans mon rêve, je me vois vivre en coopération avec mes amis les réfugiés palestiniens, qui sont devenus très nombreux, exponentiellement nombreux, depuis que j'ai commencé à apprendre et à enseigner la Naqba.

Depuis elle, bien des lieux ici sont captifs, réduits à être (uniquement) des terrains d'entraînement pour l'armée, des forêts du Fond National Juif, des parcs nationaux, d'anciennes cités juives, des forteresses croisées, des villes libérées, des villages pittoresques, ou des lieux retournés à l'état sauvage.

Miska, Qula, Bir'im, Saffuriyya, al-Ghabisiyya, 'Ayn Ghazal, Yaffa, Haïfa, Tabaria, Ijzim, Dair Yassin, Safsaf, Ijlil, Qaqun, 'Innaba, al-Lajjun, al-Ghubayyat, et d'autres encore – Israël a détruit toute une vie, toute une page de la civilisation en détruisant ces endroits. Pour moi ces endroits ont un vrai visage, que j'ai vu de mes yeux, et beaucoup de réfugiés demandent à avoir le droit d'y revenir.

Quand vous reviendrez, ces villes et ces villages vides seront pleins de gens, ils bruiseront de vie, et cesseront de n'être que les témoins de morts et de tristes mémoires qu'ils sont depuis 62 ans. Remplir ces espaces sera aussi remplir l'espace vide au cœur de mon humanité. Votre droit au retour est ma chance, et celle de tous les Israéliens, de restaurer notre humanité.

lettre de Eytan Bronstein (Zochrot*), Tel Aviv
(traduit en français par Jacques Jedwab, Marseille)

*Zochrot (« *Elles se souviennent* ») est une association israélienne qui s'occupe de conserver, restaurer et faire connaître en Israël la mémoire des villes et villages palestiniens effacés par l'histoire sioniste depuis 1948, afin que le récit historique israélien en soit modifié, condition à une paix dans la justice.

Brève...Brève...Brève...Brève...

Selon une nouvelle parue sur le site du journal israélien *Haaretz* le 12 mai 2010, l'opposant Mordechai Vanunu, 56 ans, retourne en prison pour 3 mois, après avoir refusé de faire son service civil car il refuse de servir un Etat dont il désapprouve les agissements. Relâché en 2004, il avait déjà effectué après un enlèvement en Italie par les services secrets israéliens, 18 ans de prison dont 11 en isolement, pour avoir appris à la presse mondiale, alors qu'il était ingénieur à la centrale nucléaire de Dimona, que l'Etat israélien préparait secrètement, en dehors de tout contrôle, de l'armement nucléaire. Depuis sa libération, il vit à Jérusalem-Est, suivi dans la rue par la police, et avec de grandes restrictions de déplacement. Amnesty international vient de l'inclure sur sa liste des « *prisonniers de conscience* ».

Plus de textes, plus d'info
Sur www.ujfp.org

UJFP réflexion

« JCALL » APPELLE A LA RAISON : QUELLE RAISON ?

La politique intransigeante du gouvernement Netanyahu, qui, en poursuivant la judaïsation de Jérusalem, va jusqu'à narguer le gouvernement Obama, ne peut que susciter des protestations dans les grandes communautés juives du monde occidental, y compris au coeur des communautés organisées. Ainsi aux USA, un groupe de pression nommé « J Street » s'est fixé comme horizon de mettre en oeuvre des conceptions plus proches de celles d'Obama que de celles de Netanyahu.

Dans cet état d'esprit, il a été lancé au niveau européen un appel « Jcall », dont les initiateurs en France sont diverses personnalités telles que Daniel Cohn Bendit, Bernard Henry Lévy ou Alain Finkielkraut. Cet appel dénonçant la colonisation ininterrompue de la Cisjordanie, il ébranle le monolithisme arrogant du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France), courroie de transmission de la politique israélienne, et suscite des remous dans la population juive, ce qui ouvre la voie à des remises en cause que nous espérons de plus en plus profondes.

Toutefois, l'Union Juive Française pour la Paix ne peut apporter sa signature à ce texte ni le soutenir de quelque façon que ce soit.

En effet, il se présente clairement comme une façon de faire accepter au monde un « Etat juif et démocratique » dont les Juifs du monde entier seraient par définition solidaires, un Etat démocratique pour les Juifs mais Juif au regard des Palestiniens.

Les Palestiniens sont les grands absents de ce texte, Gaza n'y existe pas, le droit des réfugiés n'y existe pas, le droit de tous les habitants d'Israël à une citoyenneté complète n'y existe pas. Pire, le texte estime que la décision finale n'appartient qu'aux Israéliens, ne donnant aucune voix au chapitre aux Palestiniens. Car ses rédacteurs l'écrivent clairement, ce qui les guide c'est sauver l'existence et la sécurité de l'Etat d'Israël, c'est la crainte d'un processus de délégitimation de cet Etat, en dehors de toute référence au droit international.

Pour l'UJFP, le peuple israélien ne peut espérer une paix durable qu'en acceptant une solution faisant droit aux revendications légitimes du peuple palestinien. Le rôle des Juifs dans le monde n'est pas d'entretenir le peuple israélien dans l'idée suicidaire que sa mission serait d'établir entre Méditerranée et Jourdain un Etat juif refuge exempté de toute obligation de respect des règles du droit international et de simple humanité à l'égard d'un peuple qu'il continue d'ignorer.

Le Bureau national de l'Union Juive Française pour la Paix
26 avril 2010

Brève...Dernière minute...Brève...Brève...

(datée du 13/05/10)

Des « Bateaux pour Gaza » menacés par Israël mais soutenu par le Premier ministre turc

La flottille dénommée *Des Bateau pour Gaza* qui vogue vers Gaza chargée de matériel pour la reconstruction est menacée d'être stoppée par l'armée israélienne. La partie suédoise des *Bateaux pour Gaza* a demandé rendez-vous au ministre suédois des affaires étrangères pour savoir comment la Suède et l'Europe entendent protéger cette action humanitaire et pacifique qui est parfaitement légale.

UJFP action

APPEL du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens à faire barrage à l'entrée d'Israël à l'OCDE

Le Collectif National, indigné par la perspective de l'intégration d'Israël à l'OCDE, tient à souligner qu'Israël est un Etat qui s'est mis hors la loi à de nombreux titres : l'occupation et la colonisation illégales de territoires palestiniens depuis 1967; des crimes de guerre, au Liban et à Gaza notamment, ainsi que l'indique le rapport Goldstone voté par l'Assemblée Générale des Nations Unies; d'innombrables violations des droits humains, des accords et conventions signés par lui, dont l'accord d'association avec l'UE, les conventions de Genève sur les prisonniers; l'édification d'un mur d'annexion, en grande partie à l'intérieur des territoires qu'il occupe, mur dont la Cour de Justice Internationale a dénoncé l'illégalité et demandé la démolition.

L'entrée d'Israël à l'OCDE reviendrait au blanchiment de toutes ces violations par les Etats membres de l'OCDE. Mais plus grave encore peut-être, l'OCDE, organisation de développement et de coopération économique, en définissant un «territoire économique israélien» qui inclut le Golan syrien occupé, les territoires palestiniens de Cisjordanie occupés, et Jérusalem Est illégalement annexée, prend l'extraordinaire responsabilité, hors de son champ de compétence, d'entériner les annexions pures et simples d'Israël, et de prédéterminer les frontières politiques d'Israël contre toutes les règles et les normes de la législation internationale.

Ainsi l'OCDE franchirait une étape très dangereuse pour l'ensemble du monde en reconnaissant l'inacceptable état de fait créé par Israël sur le terrain par la violence, mais aussi en participant au démantèlement du droit international auquel nous sommes très attachés comme garant de la paix.

Le Collectif National appelle les citoyens à adresser en nombre la lettre ci-annexée aux représentants des pays membres auprès de l'OCDE dont les adresses électroniques jointes, ainsi qu'au Ministère des Affaires Etrangères.

le 05/05/2010

L'UJFP est membre du Collectif. Vous trouverez sur notre site une lettre à signer et envoyer, en anglais et en français, ainsi que la liste des adresses concernées. Vous pouvez y ajouter tout élu de votre choix

<http://www.ujfp.org/modules/news/article.php?storyid=736>

Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour un Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'Etat d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en oeuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre Etat indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui oeuvrent ensemble

– pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

– pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations

UJFP expression

La mairie de Parthenay censure une lettre de Ida Grinspan, ancienne déportée

La mairie de Parthenay a censuré une lettre écrite par Ida Grinspan, ancienne déportée juive, qui devait être lue à des élèves dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, a accusé mercredi un professeur de collège. Dans ce texte, Mme Grinspan évoquait son arrestation par trois gendarmes à l'âge de 14 ans. Mais la municipalité a estimé cette lecture inopportune en raison précisément de l'évocation du rôle de la gendarmerie, a affirmé Nathalie Lanzi, professeur d'histoire-géographie au collège de la Couldre (Deux-Sèvres) et conseillère régionale PS. Le maire Xavier Argenton, également conseiller régional (NC), a toutefois rejeté cette accusation, tout comme son adjoint en charge des affaires patriotiques à Parthenay, Michel Birault.

"Je n'ai pas interdit cette lecture", a déclaré M. Argenton, actuellement à l'étranger, joint au téléphone par l'AFP. Il a ajouté avoir dit seulement "ce serait bien qu'on évite de stigmatiser une profession dans sa globalité, qu'on évite ce mot (« gendarme », ndlr)".

Mme Lanzi a cependant maintenu auprès de l'AFP avoir "reçu un courriel de M. Birault, disant : après discussions avec le maire, il a été décidé que le texte ne peut être lu".

L'enseignante a indiqué avoir dans un premier temps accepté, à contre-cœur, que le mot "gendarmes" soit remplacé par "hommes". Mais dans son courriel, M. Birault concluait : "il n'y a pas le temps de refaire une autre lettre, il n'y aura donc pas de lecture dimanche", a affirmé l'enseignante.

Mme Grinspan a également déploré l'incident. "Dans un pays démocratique comme le nôtre, c'est triste de penser qu'on ne peut pas raconter l'histoire telle qu'elle s'est passée", a-t-elle déploré dans le Courrier de l'Ouest, qui a révélé l'affaire.

Ida Grinspan avait été arrêtée dans les Deux-Sèvres, où ses parents l'avaient placée dans une famille. Elle avait ensuite été déportée à Auschwitz.

L'évocation du rôle des gendarmes dans l'arrestation a heurté Michel Birault, lui-même ancien gendarme, a reconnu celui-ci, tout en se défendant d'avoir censuré le texte.

M. Argenton a pour sa part assuré avoir juste "donné [son] avis". "Je trouve que parler de censure est inapproprié, injuste et je suis stupéfait de l'ampleur de la polémique", a-t-il ajouté. Pour Ida Grinspan, "c'est terrible, cette mentalité-là. Il faut savoir regarder la vérité en face. Ce que je dis dans ce texte, je le dis à chaque fois que j'interviens dans une école. Je dis simplement ce qui a été".

Mme Lanzi a indiqué que ses élèves ne participeraient plus au devoir de mémoire et aux cérémonies commémoratives. "Je renonce à souscrire à ce que j'appelle une forme de censure", a-t-elle souligné. "Mon objectif n'était pas de blesser mais de dire l'histoire. Je suis attachée au devoir de mémoire et au souci de vérité", a affirmé l'enseignante, qui a rejeté "toute idée politique" derrière la polémique. "Je ne mélange pas les genres. Je suis là comme professeur", a-t-elle asséné.

Dépêche AFP 28/04/2010

identite internationale

Expulsion d'un enfant polyhandicapé : l'APF et RESF scandalisés

L'Association des Paralysés de France (APF) et le Réseau Education sans Frontières (RESF) sont révoltés par l'expulsion d'un jeune polyhandicapé de 15 ans accueilli à l'Institut d'Education Motrice (IEM) « Les Jonquilles » à Freyming-Merlebach (57). Lundi 3 mai à 21h, une trentaine de policiers et de gendarmes font irruption dans l'IEM. Munis d'une décision préfectorale d'expulsion, ils emmènent avec eux le jeune, devant le personnel soignant choqué et impuissant. Après avoir passé la nuit au Centre de Rétention Administrative de Metz, il a été expulsé de France avec sa famille, mardi 4 mai à 10h par avion à destination du Kosovo.

L'APF et RESF sont scandalisés par ce procédé et condamnent fermement cette expulsion. Les intérêts des politiciens et

la politique gouvernementale actuelle ne doivent pas prévaloir sur l'état de santé des personnes malades et nécessitant des soins quotidiens !

Ce jeune polyhandicapé, accueilli dans un IEM depuis mars 2010, est d'origine kosovare. Arrivé clandestinement en France avec ses parents, sa grande sœur et son frère, sa famille a été accueillie en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, tandis que la Maison des Personnes Handicapées a orienté le jeune atteint d'une maladie évolutive vers l'IEM

« Les Jonquilles ». Une demande de régularisation pour la famille avait été instruite par des travailleurs sociaux.

L'APF et RESF jugent intolérables la violence et l'inhumanité de cette expulsion qui a eu lieu lundi soir dans cette structure. Le dispositif mis en place (30 policiers et gendarmes et 10 véhicules pour emmener un enfant malade ; intervention sans que l'IEM ou la DDASS n'aient été prévenus) s'apparente à de l'intimidation ! La légalité de la procédure d'expulsion qui a été imposée au directeur de la structure ne justifie pas les méthodes employées ! Les parents de l'enfant, sa sœur et son frère avaient été arrêtés quelques heures avant et étaient isolés à l'extérieur dans les véhicules. L'enfant a été emmené, sans comprendre ce qu'il se passait, avec ses affaires, ses médicaments et son dossier infirmier.

C'est par le biais de l'association RESF que l'APF a appris l'expulsion de la famille par avion le lendemain matin, mardi à 10h. Toute la procédure d'expulsion avait été organisée à l'avance puis exécutée dans la précipitation afin que l'expulsion passe inaperçue et ne soulève pas des vagues de protestation, légitimes au regard de l'état de santé de l'enfant.

L'APF, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et services, mais aussi en tant que mouvement revendicatif des droits des personnes en situation de handicap et RESF en tant que réseau militant contre l'expulsion des sans-papiers jugent lamentable l'expulsion de ce jeune polyhandicapé. L'état de santé d'une personne malade et la nécessité de soins quotidiens importants ne peuvent pas passer au second plan, derrière une politique gouvernementale qui consiste à « faire du chiffre » en matière d'expulsions.

Communiqué de presse APF et RESF

le 6 mai 2010

Contacts : Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 ou 06 89 74 97 37

Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 ou 06 07 40 16 65

Les habitants du Hanul ne doivent pas être expulsés ! Le Hanul ne doit pas rester un bidonville !

Les enfants du Hanul participent à la commémoration d'un acte de résistance. Le 16 mai 1944, des Tsiganes en majorité allemands et autrichiens déportés à Birkenau, munis d'armes de fortune, repoussèrent les nazis qui voulaient liquider le camp et les emmener vers la mort. Si nous souvenons de ce qui est arrivé en 1944, c'est pour honorer ceux qui ont résisté, et aujourd'hui, appeler à la vigilance quant au respect des droits de chacun, à la résistance quand le racisme, le rejet de l'Autre, font surface dans nos villes.

Les enfants du Hanul et leurs familles sont des citoyens à part entière d'un quartier de Saint-Denis qui s'inscrit dans l'histoire de la ville depuis une dizaine d'années. En 2003, une convention avec la Mairie stipulait des obligations de part et d'autre. De ce fait, les habitants ont pu connaître une certaine stabilité, 19 enfants sont nés en France et 23 sont scolarisés. Des associations interviennent auprès des familles, pour une amélioration de leurs conditions de vie, un suivi médical, du soutien scolaire, des activités artistiques et culturelles par lesquelles ils sont des acteurs de la vie séquanienne. Mais l'évacuation du terrain est programmée...

Ils vivent dans des conditions précaires, parce que victimes d'une politique discriminatoire, dénoncée par la HALDE, qui prive Roumains et Bulgares de l'accès à l'emploi dont bénéficient tous les autres citoyens européens. Une évacuation accroîtrait encore cette précarité : perte des biens, crainte fondée de la violence et du harcèlement policiers, angoisse d'une prochaine expulsion. Les conséquences seraient extrêmement graves pour les enfants : insalubrité accrue, rupture de suivi médical, abandon de la scolarité, ... La ville de Saint-Denis, Plaine Commune, le Département, la Région, l'Etat, doivent, chacun à son niveau de responsabilité, tout mettre en œuvre pour trouver avec les habitants du Hanul et les associations de soutien une solution de sortie des bidonvilles digne et durable.

Avec les associations de soutien, le MRAP appelle à rejoindre les enfants du Hanul :

la Fête de l'insurrection gitane

le dimanche 16 mai, à partir de 18h30, sur le parvis de la basilique de saint-Denis.

Participer avec les habitants du Hanul et les associations qui les soutiennent :

rassemblement contre l'évacuation du Hanul

pour la fin du bidonville et une vraie solution de logement !

devant la sous-préfecture de Saint-Denis (28/30 Bd de la Commune de Paris)

le vendredi 21 mai à partir de 16h30

Université d'été du CRID 2010

L'Université d'été de la solidarité internationale est organisée tous les deux ans par le Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Elle est accueillie cette année à Pessac (Gironde) et sur le campus de l'Université Bordeaux 3 par le Réseau aquitain pour le développement et la solidarité internationale (RADSI).

« *Écologie, social, libertés : la solidarité internationale comme sortie de crises* » sera le thème de cette édition, qui s'inscrit dans le processus décentralisé du Forum social mondial 2010. Car ainsi que le note la brochure de présentation:

« *La crise marque l'essoufflement d'un système et confirme les critiques portées par nombre d'associations et mouvements sociaux, populaires et citoyens. L'urgence est à la fois écologique, sociale et démocratique (...). Dans un tel contexte, la solidarité internationale doit être considérée comme un enjeu crucial pour une sortie de la crise.* »

L'Université d'été, ce sont 11 modules de formation, 32 ateliers, des tables rondes, un village associatif,...

L'UJFP, membre du CRID, adhère totalement aux objectifs et moyens mis en oeuvre par le CRID et le RADSI.

Israël Palestine à Pessac à l'Université d'été

Si une région du monde confirme le titre de cette UE, c'est bien le Proche Orient ! La solidarité internationale est indispensable pour le peuple palestinien dans sa lutte pour ses droits, clé de la « sortie de crise ».

Bien sûr, la Palestine sera présente dans de nombreuses thématiques : l'information, la terre, les droits de l'homme,...

Elle sera présente en la personne de Leila Shahid lors de la table ronde d'ouverture le 7 juillet.

Et deux ateliers lui seront consacrés :

- le jeudi 8 juillet ***Palestine: Droit international, éthique politique, solidarité citoyenne***

Le droit international est censé s'imposer à tous et s'appliquer partout, mais quand la morale et la volonté politique, particulièrement en Palestine, font défaut, la société civile internationale doit exercer sa pleine solidarité pour mettre fin à la colonisation et pour que le peuple palestinien soit enfin maître de son destin.

L'atelier, piloté par Palestine 24 et Palestine 33, verra la participation de l'association palestinienne Al Ahq, et Mireille Fanon Mendes-France y présentera notamment l'activité du tribunal Russell.

- le vendredi 9 juillet ***Palestine, les moyens de la solidarité internationale***

Israël / Palestine : la crise au Moyen Orient ne peut trouver sa solution sans l'expression forte de la solidarité internationale. La nécessité de sanctions, l'arme du désinvestissement, la question du boycott doivent être discutés et approfondis.

L'atelier, conduit par l'UJFP et la Plateforme des ONG pour la Palestine, bénéficiera notamment de la participation de Patrice Bouveret (de l'Observatoire des armements) et de Michel Warschawski (de l'Alternative Information Center de Jérusalem), qui devrait également participer à la table ronde de clôture le samedi 10.

Tous les renseignements sur le contenu et les conditions d'inscription sont sur le site www.universite-si.org



// 7-10 juillet 2010 // Pessac-Campus Bordeaux 3 //

ÉCOLOGIE, SOCIAL, LIBERTÉS :

la solidarité internationale comme sortie de crises

www.universite-si.org

